

Société fribourgeoise d'éducation

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **42 (1913)**

Heft 8

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le 27 février écoulé, le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation était réuni dans la salle de lecture du Cercle catholique de Fribourg, sous la présidence de M. Firmin Barbey, inspecteur.

Étaient présents :

MM. Oberson, préfet, Perriard, Bonfils, Jules Barbey, inspecteurs scolaires ; Bondallaz, Dessarzin, Dessibourg et Guillaume, instituteurs.

Figuraient à l'ordre du jour les tractanda suivants :

- 1^o Protocole.
- 2^o État des comptes de la Société.
- 3^o Suite éventuelle à donner à la discussion intervenue à Guin.
- 4^o Organisation de notre Société. Moyens de lui fournir plus de vitalité.
- 5^o Propositions éventuelles.

Le procès-verbal de la dernière séance ayant reçu son approbation, le Comité a discuté les comptes de la Société qui bouclent par un déficit. Des mesures exceptionnelles devront être prises en vue d'arriver à équilibrer le budget.

L'enseignement de certaines branches spéciales est encore donné, dans notre canton, sans méthode précise. Pour porter remède à la situation, le Comité a émis le vœu de voir établir des cours réguliers où l'on ferait appel à des professionnels dans l'intention de développer l'enseignement du dessin, du chant, de la gymnastique, voire même des sciences naturelles. Une démarche sera faite dans ce sens auprès de la Direction de l'Instruction publique. Le comité préconise aussi l'organisation de conférences à faire donner, d'entente avec les inspecteurs scolaires, dans les

réunions d'arrondissements, par des personnes compétentes, sur des sujets d'actualité pédagogique, littéraire, scientifique ou même artistique. Il faudrait que l'autorité supérieure voulût bien les favoriser par de modestes subsides.

La carte du canton de Fribourg, en usage dans nos écoles primaires, ne répond pas au désir du corps enseignant. Une nouvelle édition s'impose. Cette question sera rappelée au bienveillant souvenir de la Direction.

Très souvent, à la campagne, les autorités communales apportent à leurs locaux scolaires des réparations, des modifications sans goût, faisant fi du confort et des préceptes hygiéniques les plus élémentaires. Des exemples typiques confirment cette assertion. Il y aurait lieu d'exiger toujours, au préalable, l'approbation du plan avant l'exécution des travaux.

Le *Bulletin pédagogique* étant l'organe de la Société fribourgeoise d'éducation, le Comité a émis le vœu de voir établir, à l'avenir, un secrétariat et une caisse uniques pour la rédaction de notre revue et le bureau du Comité.

Nous constatons avec plaisir que notre revue pédagogique devient de plus en plus intéressante. Elle mérite, à juste titre, notre estime et nos encouragements. En suscitant des controverses sur des questions d'enseignement, en donnant à ses lecteurs les renseignements les plus précis et les plus complets sur la méthodologie nouvelle et le mouvement pédagogique à l'étranger, elle rend des services signalés à la cause de l'éducation et de l'instruction populaires. L'idée de la voir se développer est à étudier tout comme celle d'arriver à une revision des statuts de notre Société. Ces deux questions feront l'objet d'un rapport spécial.

Fribourg, le 22 mars 1913.

Le secrétaire,
O. DUCRY, *inst.*

